

PRÉVOYANCE PRIVÉE

## **FLEXIBLE DANS TOUTES LES SITUATIONS**

PLACEMENT EN FONDS PAX  
AVEC GARANTIE INDIVIDUELLE



# LA LIBERTÉ POUR VOTRE AVENIR

Dans la prévoyance privée, les besoins en assurance sont très divers. Si vous souhaitez combiner sécurité et opportunité, le placement en fonds de Pax avec garantie individuelle est fait pour vous. Vous déterminez au début le niveau de garantie et assu-

## Une prévoyance fructueuse

Nous avons développé notre assurance constitutive de capital à partir des exigences de nos clients, afin que le placement dans la prévoyance privée porte ses fruits. Pour vous, nous élaborons des solutions de prévoyance innovantes et proposons des produits à des conditions raisonnables.

## Des solutions adaptées

Nous mettons à disposition une large gamme de produits, grâce à laquelle vous pouvez planifier votre avenir financier et votre couverture privée selon vos besoins et les sécuriser avec précision. Pour y parvenir, nous vous simplifions les choses: vous nous dites ce que vous souhaitez, et nous trouvons la solution qui vous convient.

rez ainsi le capital souhaité. Avec la partie restante de votre prime, vous participez à l'évolution des marchés des capitaux – avec un large éventail de ressources et en fonction de votre propension au risque personnelle.

## Il vous suffit de choisir

Le concept de Pax est clair et simple: qu'il s'agisse de constituer un capital, d'effectuer un placement présentant un potentiel de gain ou de combiner les deux, vous déterminez d'abord le type de placement privilégié. Ensuite, vous choisissez les autres possibilités comme la couverture du risque, l'assurance en cas de vie et le pilier de prévoyance (3a ou 3b).

## Parfaitement encadré

Chez nous, vous trouverez la sécurité. Nous assurons votre suivi intégral, nous répondons directement à vos questions et nous vous donnons l'assurance d'être entre de bonnes mains. Votre courtier est informé en continu de toutes les opérations.

## LES FAITS

- Entreprise d'assurance suisse dont le siège se trouve à Bâle
- Organisation en coopérative (C'est-à-dire que les sociétaires choisissent les délégués, qui représentent les intérêts de la coopérative vis-à-vis de la société. L'Assemblée des délégués constitue l'organe suprême.)
- Les sociétaires bénéficient de versements d'excédents supérieurs à la moyenne
- Spécialisation dans la prévoyance privée et la prévoyance professionnelle depuis 1957
- 700 partenaires de vente indépendants
- Plus de 150'000 clients privés et entreprises
- Environ 300 collaborateurs

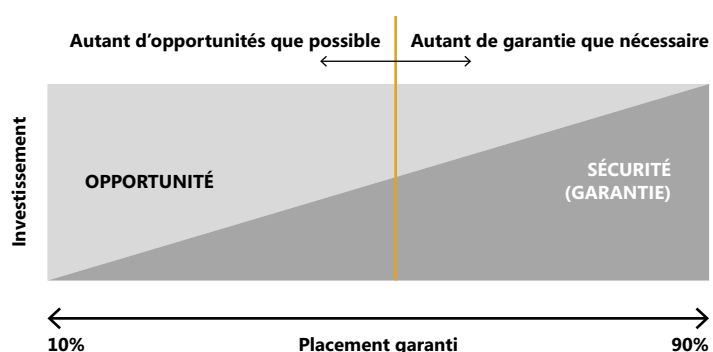
# UNE MARGE DE MANŒUVRE POUR VOS OBJECTIFS

Chacun a sa propre idée de ce que sont des bases solides pour l'avenir. Chez nous, vous êtes à la bonne adresse pour exaucer vos vœux. Le placement en fonds de Pax avec garantie individuelle transforme vos projets en réalité. Et vous profitez d'une entière

## Vos possibilités

- Assurance constitutive de capital avec capital-décès constant ou croissant
- Pilier 3a ou 3b
- Prime annuelle et prime unique en CHF

**La part de placement garantie peut être librement sélectionnée entre 10 et 90%**



flexibilité: vous décidez au départ du niveau de garantie et faites votre choix parmi les portefeuilles de fonds en fonction de votre propension au risque.

## Excellente couverture en cas d'incapacité de gain

- Couverture d'assurance en cas d'incapacité de gain suite à une maladie ou un accident
- Rente servant de complément idéal à la prestation d'invalidité du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pilier
- Exonération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain
- Assurance risque intermédiaire possible pendant la durée du contrat
- Inclusion possible d'une seconde personne (pilier 3b)

## Excellente prestation en cas de décès

- Assurance-décès complémentaire avec capital constant
- Assurance-décès complémentaire avec capital décroissant
- Rente de survivants
- Inclusion possible d'une seconde personne (pilier 3b)

Les assurances complémentaires peuvent être combinées sous une seule police.



# L'INDÉPENDANCE AU CHOIX

Nous travaillons pour vous avec les experts en fonds indépendants BEVAG Better Value AG et Zugerberg Finanz AG. Car une analyse régulière de l'évolution de l'économie et de la Bourse est indispensable pour

En collaboration avec nos partenaires de fonds, nous avons lancé les portefeuilles de fonds gérés activement. Nous réussissons ainsi à amortir les risques de fluctuation des marchés des actions grâce à une sélection rigoureuse parmi des fonds de premier ordre.

Pour vous, les portefeuilles de fonds gérés présentent un double avantage: d'une part, le capital est investi judicieusement par des gestionnaires de fonds et de portefeuilles expérimentés; d'autre part, il est activement surveillé et administré pendant toute la durée du placement. Ainsi, nous garantissons que l'investissement correspond à tout moment à votre profil de risque.

une réussite durable – c'est ce qu'ont clairement démontré les turbulences des marchés des actions par le passé.

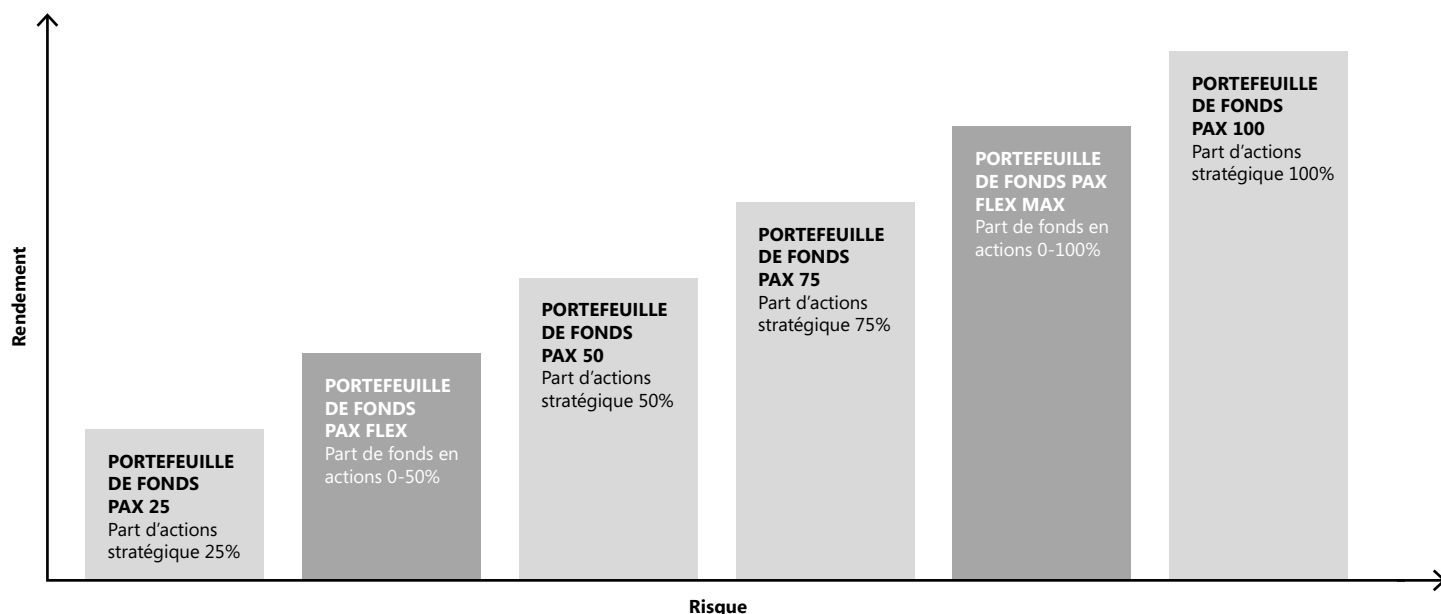
## Portefeuilles de fonds stratégiques

Un portefeuille de fonds regroupe des parts de diverses possibilités de placement, par exemple des fonds, des obligations ou des matières premières. Grâce à cette large diversification, nous vous permettons de participer au marché rentable des actions sans renoncer aux sécurités que représentent, par exemple, les obligations à taux fixe. Avec leur part maximale d'actions, les portefeuilles de fonds stratégiques Pax indiquent dans quelle catégorie de risque se situe votre investissement.

## Portefeuilles de fonds libres

Les portefeuilles de fonds Pax Flex et Pax Flex Max comptent parmi les rares stratégies en Suisse qui ne sont liées à aucun benchmark. Ainsi, nos partenaires de portefeuille de Zugerberg Finanz AG ont toujours la possibilité de s'orienter en fonction de la situation du marché et de découvrir pour vous les meilleures tendances.

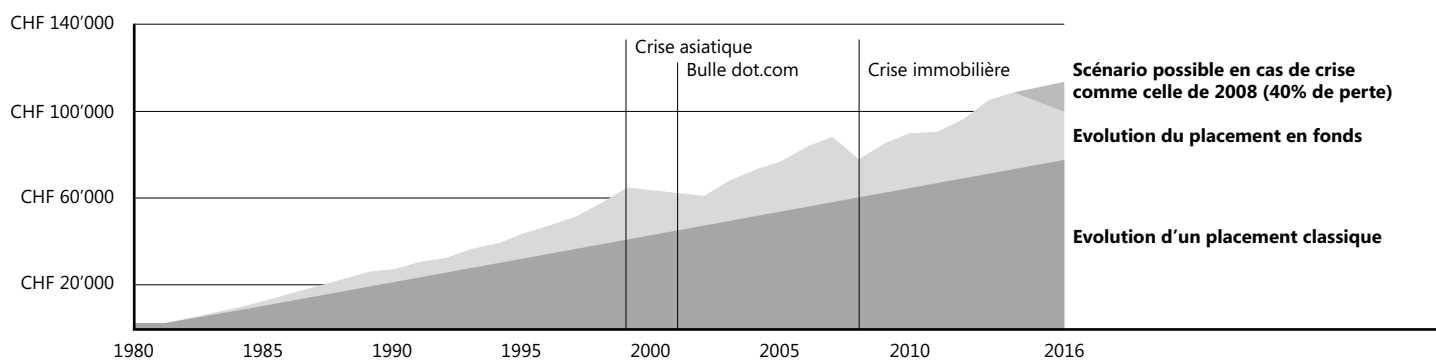
## Six portefeuilles de fonds au choix



# EXEMPLE D'ÉVOLUTION D'UN PLACEMENT EN FONDS

Dans ce modèle, nous vous montrons pourquoi le placement en fonds Pax avec une garantie individuelle est idéal si vous souhaitez combiner sécurité et opportunités. Dans ce cas, un homme investirait 15% de sa prime d'épargne dans un fonds pendant

35 ans. On voit que son investissement évolue positivement sur le long terme. Même dans l'éventualité d'une crise, la performance globale à la fin du contrat resterait toujours plus élevée que la somme versée.



## Exemple:

- Homme, 30 ans / durée du contrat 35 ans / libération du paiement des primes après 12 mois
- Prime brute CHF 3'000 avec une répartition 85% / 15%
- Intérêt pour la part garantie: 0,25%
- Taux d'intérêt de 2<sup>e</sup> rang: 2,85%, l'attribution d'excédents est investie dans la part du fonds

L'évolution historique du MSCI World Index (composé de plus de 1'600 actions de 23 pays industrialisés) des 35 dernières années est utilisée comme rendement du fonds.

Le graphique indique les répercussions de différentes crises sur le marché des actions:

- Crise asiatique à la fin des années 1990
- Bulle dot.com du début des années 2000
- Crise immobilière de 2008 aux Etats-Unis et ses répercussions sur le système financier mondial

Les replis sont clairement identifiables. Après ceux-ci, une longue phase de reprise est également toujours clairement visible. Le principe du «buy and hold» (acheter et conserver) est un principe qui est rentable pour l'investisseur. S'il investit de manière très diversifiée, il obtiendra à long terme une évolution positive de son investissement.

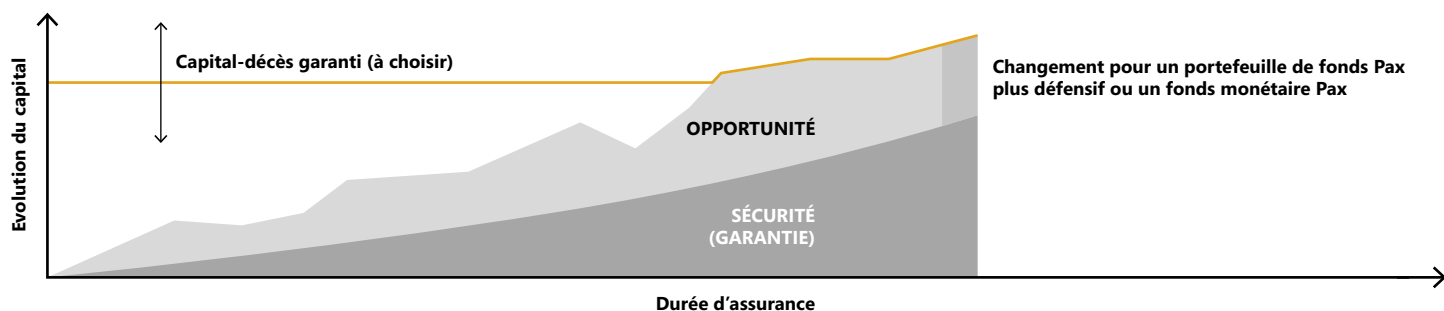
Même en supposant un repli du marché boursier de 50% comme lors de la crise financière de 2008, la performance globale de la part de garantie et de fonds à la fin du contrat serait toujours plus élevée que les primes versées. La perte totale de la part du fonds ne comprenant que la garantie est au final quasiment exclue.

# FLEXIBILITÉ DÈS LE PREMIER JOUR

Le placement en fonds Pax avec garantie individuelle fait ses preuves dès le départ:

Produit	Assurance constitutive de capital, liée à des fonds, avec capital garanti en cas de vie et de décès	
Tarifs	TerzaLifeStar (3a), TerzaLifeStar Invest (3a), LifeStar, LifeStar Invest, TerzaLifeStarInvest pEP, LifeStarInvest pEP	
Type de placement	Placement en fonds et placement garanti (placement classique avec rémunération garantie)	
Financement	Primes annuelles et primes uniques en CHF	
Prime annuelle (min./max.)	CHF 1'200.00/x	
Système d'excédents	Bonification de fonds: les excédents attribués sont utilisés pour l'achat de parts en fonds supplémentaires.	
Prestations garanties	<p>A l'échéance du contrat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capital garanti en cas de vie</li> <li>• Capital garanti en cas de décès</li> </ul>	<p>En cas d'incapacité de gain (si l'option correspondante est incluse):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge des versements de primes</li> <li>• Rente d'incapacité de gain</li> </ul>
Durée d'assurance	A partir de 10 ans	
Flexibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajustement des prestations et des primes</li> <li>• 3a: ajustement des primes aux nouveaux montants limites</li> <li>• Prêt sur police, versement anticipé et rachat sur demande</li> <li>• Changement entre les piliers 3a et 3b en cas d'évolution de la situation professionnelle</li> </ul>	
Privileges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avantages fiscaux de la prévoyance liée et de la prévoyance libre (piliers 3a et 3b)</li> <li>• Privilèges en matière de succession et de faillite en cas de clause bénéficiaire correspondante</li> </ul>	
Particularités de Pax	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de garantie pouvant être choisi individuellement (plage de placement garanti: 10-90%)</li> <li>• Pas de majoration de prime pour paiements fractionnés en cours d'année</li> <li>• Valeurs de rachat garanties</li> <li>• Portefeuilles de fonds gérés activement avec processus de sécurisation vers la fin de la durée du contrat</li> <li>• Combinaison individuelle de modules de couverture sur une police (tarif principal et tarif complémentaire; également possibilité d'inclure une seconde personne dans le cadre du pilier 3b)</li> <li>• Possibilité de prolonger la police jusqu'à l'âge de 70 ans dans le cadre du pilier 3a, à condition que le client exerce une activité lucrative</li> <li>• Assurance risque intermédiaire en cas de difficultés financières pendant la durée du contrat</li> </ul>	

## Schéma de l'évolution du financement avec prime annuelle



# DES AVANTAGES TOUT AU LONG DE LA VIE

## **Une constitution de patrimoine ciblée**

Vous épargnez du capital à long terme et définissez votre objectif d'épargne et de placement en fonction de vos besoins. Vous déterminez l'horizon temporel avec la durée contractuelle correspondante.

## **Portefeuilles de fonds Pax gérés activement**

Les portefeuilles de fonds de Pax sont gérés par les sociétés de gestion de fortune indépendantes BEVAG Better Value AG et Zugerberg Finanz AG. Ces dernières détiennent une position de leader par rapport à la concurrence depuis des années.

## **Sécurité de placement**

Chez Pax, les patrimoines de nos clients sont en lieu sûr. Le capital versé correspond au montant convenu. A celui-ci s'ajoutent les excédents, qui sont crédités chaque année pendant toute la durée du contrat et sécurisés.

## **Capital garanti en cas de vie**

Vous déterminez dès le départ la répartition de votre prime d'épargne: ainsi, d'une part, vous déterminez le niveau de garantie dont vous avez besoin à la fin du contrat et, d'autre part, vous participez aux marchés des capitaux à travers nos portefeuilles de fonds gérés activement.

## **Possibilité de changer de placement**

Le portefeuille de fonds choisi au départ peut être changé à tout moment. Ainsi, vous pouvez ajuster votre épargne aux différentes situations de vie ou vous assurer de bons revenus de manière anticipée.

